



Le Porte-parole Adjoint du département d'Etat américain, Mark C. Toner, a indiqué dans un communiqué que "les Etats-Unis supportent tous les efforts visant à trouver des solutions consensuelles et constructives qui permettront de compléter le processus électoral aussi rapidement que possible avec un résultat qui reflète la volonté du peuple haïtien, en conformité avec la loi haïtienne et la Constitution haïtienne".

Dans ce communiqué, les Etats-Unis se disent contre "l'intimidation électorale, la destruction des biens et la violence" qui sont inacceptables et vont à l'encontre des principes démocratiques et lois en Haïti ainsi que les valeurs stipulées dans la Charte Démocratique Interaméricaine.

"Les Etats-Unis, de concert avec la communauté internationale en Haïti, exhortent le gouvernement haïtien, ses institutions, tout comme les acteurs politiques à rejeter la violence et à adopter toutes les mesures nécessaires afin d'ouvrir la voie à l'organisation d'élections pacifiques pour un nouveau président et pour compléter les sièges parlementaires comme stipulé par la Constitution. Tout comme par le passé, les Etats-Unis s'intéressent vivement au déroulement des élections en Haïti et souhaitent que les personnes responsables de l'organisation, du financement, et participant à des actes d'intimidation électorale et de violence soient tenues de rendre compte comme le requiert la loi haïtienne.", poursuit la note.